



Entraîneur adjoint ou entraîneuse adjointe – Volleyball féminin

Statut du poste : Contractuel

Horaire du poste : A discuter au moment de l'entrevue

Salaire: À discuter selon l'expérience

Lieu de travail : **Montréal**

Date d'entrée en fonction : 20 août 2025

Durée du contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement



VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du responsable des sports, l'entraîneuse-adjointe ou l'entraîneur adjoint supporte l'entraîneur-chef ou l'entraîneuse-chef de l'équipe dans la planification et l'encadrement de l'ensemble des activités de l'équipe de volleyball féminin du Collège André-Grasset.

Plus spécifiquement, il ou elle:

- Supporte l'entraîneur-chef ou l'entraîneuse-chef dans les entraînements de l'équipe à raison de trois entraînements par semaine, en soirée;
- Travaille en étroite collaboration avec l'entraîneur-chef ou l'entraîneuse-chef et le coordonnateur ou la coordonnatrice du programme de volleyball féminin;
- Aide à l'encadrement des athlètes à l'occasion des compétitions;
- Collabore aux activités du Collège André-Grasset telles que : Portes ouvertes, le Gala des sports, le tournoi de golf des Phénix, les réunions d'entraîneurs ou tout autre événement en lien avec sa discipline.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES:

- Détenir ou être en voie d'obtenir la formation compétition-introduction du programme national de certification des entraîneurs (PNCE);
- Avoir la capacité et facilité à travailler avec la clientèle jeune adulte (17-20 ans);
- Avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur ou entraîneuse entraîneuse au niveau secondaire, collégial ou l'équivalent;
- Avoir une connaissance du volleyball au niveau collégial (un atout);
- Être disponible pour les compétitions lors des fins de semaines.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 10 août 2025 à midi, par courriel à : jlegault@grasset.qc.ca

Le Collège André-Grasset souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en matière d'emplois. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demandes aux personnes en situation de handicap.

Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.